

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1957 B 01075

Numéro SIREN : 957 510 753

Nom ou dénomination : ALGI IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002944

ALGI IMMO

Société par actions simplifiée au capital de 190.256 €

95, rue des Martinets - Zac des Martinets

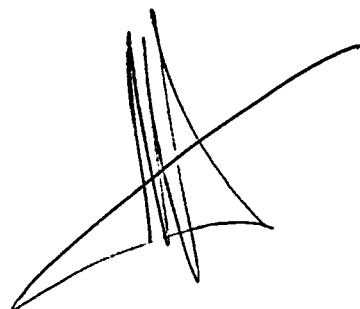
L'ARBRESLE (Rhône)

957 510 753 RCS LYON

COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

ACTIF

	Valeurs au 30/09/22		Valeurs au
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	30/09/21
		Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains	2 143 159,02	735 103,74	1 408 055,28
Constructions	6 110 322,73	3 914 937,34	2 195 385,39
Installations tech., matériel et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations	24 920,00		24 920,00
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	8 278 401,75	4 650 041,08	3 628 360,67
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Clients (3)	101 287,31		101 287,31
Clients Factures à établir (3)	144 678,60		144 678,60
Autres créances (3)	2 194 180,27		2 194 180,27
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres	500 012,59	1 879,48	498 133,11
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	9 066 384,65		9 066 384,65
Charges constatées d'avance (3)	3 731,87		3 731,87
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 010 275,29	1 879,48	12 008 395,81
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	20 288 677,04	4 651 920,56	15 636 756,48
			5 976 063,13

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 190 256,37)	190 256,37	190 256,37
Primes d'émission, de fusion, d'apport	206 571,37	206 571,37
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	19 025,71	19 025,71
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	33 998,85	1 140 440,98
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	12 150 029,69	1 793 557,87
SITUATION NETTE	12 599 881,99	3 349 852,30

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 599 881,99	3 349 852,30

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées**TOTAL AUTRES FONDS PROPRES**

PROVISIONS

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 781 956,20	1 991 784,86
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 068 104,44	428 716,19
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs	2 091,32	1 787,88
Fournisseurs, factures non parvenues	19 740,00	5 340,00
Dettes fiscales et sociales	164 924,49	198 581,90
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	58,04	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 036 874,49	2 626 210,83
Écarts de conversion passif		

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) *Dont emprunts participatifs*

COMPTE DE RÉSULTAT

ALGI IMMO
Du 01/10/2021 au 30/09/2022

	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	1 395 158	100,00	1 364 551	100,00	30 607	2,24
Montant net du chiffre d'affaires	1 395 158	100,00	1 364 551	100,00	30 607	2,24
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	1		201	0,01	-199	-99,35
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 395 159	100,00	1 364 751	100,01	30 408	2,23
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	150 094	10,76	35 907	2,63	114 187	318,01
Impôts, taxes et versements assimilés	155 776	11,17	178 651	13,09	-22 875	-12,80
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	336 100	24,09	336 100	24,63		
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	2		5		-4	-71,35
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	641 972	46,01	550 663	40,35	91 309	16,58
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	753 187	53,99	814 089	59,66	-60 901	-7,48
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré	457	0,03	338	0,02	120	35,47

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT

ALGI IMMO
Du 01/10/2021 au 30/09/2022

	Du 01/10/21 Au 30/09/22	% CA	Du 01/10/20 Au 30/09/21	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	1 369 515	98,16	1 251 347	91,70	118 167	9,44
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	969	0,07			969	
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 370 483	98,23	1 251 347	91,70	119 136	9,52
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	1 879	0,13			1 879	
Intérêts et charges assimilées (4)	38 969	2,79	41 431	3,04	-2 462	-5,94
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	40 849	2,93	41 431	3,04	-583	-1,41
RÉSULTAT FINANCIER	1 329 635	95,30	1 209 916	88,67	119 719	9,89
RÉSULTAT COURANT avant impôts	2 082 365	149,26	2 023 667	148,30	58 698	2,90
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	11 300 000	809,94			11 300 000	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	11 300 000	809,94			11 300 000	
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			5 343	0,39	-5 343	-100,00
Sur opérations en capital	688 828	49,37			688 828	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	688 828	49,37	5 343	0,39	683 485	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	10 611 172	760,57	-5 343	-0,39	10 616 515	
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	543 507	38,96	224 766	16,47	318 741	141,81
TOTAL DES PRODUITS	14 065 643		2 616 099	191,72	11 449 544	437,66
TOTAL DES CHARGES	1 915 613	137,30	822 541	60,28	1 093 072	132,89
Bénéfice ou Perte	12 150 030	870,87	1 793 558	131,44	10 356 472	577,43

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La société ALGI IMMO est membre d'un groupe fiscalement intégré.

La société FINANCIERE DE L'ARBRESLE, tête de groupe, est seule redevable de l'impôt société.

La société, dans le cadre du régime de l'intégration fiscale, détermine son résultat fiscal et calcule son impôt sur les sociétés tel qu'il aurait été si cette société avait été imposée distinctement en l'absence d'intégration.

Les comptes annuels au 30/09/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|-----------------|
| - Constructions | 5 à 20 ans ans |
| - Agencement et aménagement des constructions | 14 à 20 ans ans |

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ALGI IMMO
Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPUELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
	Terrains		2 143 159,02	
	Sur sol propre		5 496 442,49	
	Constructions		95 450,00	
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		518 430,26	
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles			
	Matériel de transport			
FINANCIERES	Matériel de bureau & mobilier informatique			
	Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	8 253 481,77	
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		713 748,00	
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	713 748,00	
TOTAL GENERAL			8 967 229,77	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPUELLES	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			
	Terrains			2 143 159,02	
	Sur sol propre			5 496 442,49	
	Constructions			95 450,00	
	Inst. gal. agen. amé. cons			518 430,26	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles				
	Matériel de transport				
FINANCIERES	Mat. bureau, inform., mobilier				
	Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL		8 253 481,77	
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		688 828,00	24 920,00	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL	688 828,00	24 920,00	
TOTAL GENERAL			688 828,00	8 278 401,77	

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains	692 361,78	42 741,96		735 103,74
Sur sol propre	3 158 194,96	262 416,46		3 420 611,42
Constructions	71 927,46	4 772,50		76 699,96
Inst. générales agen. aménag.	391 456,52	26 169,44		417 625,96
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres				
immobs				
corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	4 313 940,72	336 100,36		4 650 041,08
TOTAL GENERAL	4 313 940,72	336 100,36		4 650 041,08

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ALGI IMMO
Du 01/10/2021 au 30/09/2022
ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	245 965,91	245 965,91	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres Taxe sur la valeur ajoutée	13 183,66	13 183,66	
	coll. publiques Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 018 281,78	1 018 281,78	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 162 714,83	1 162 714,83	
Charges constatées d'avance		3 731,87	3 731,87	
TOTAUX		2 443 878,05	2 443 878,05	
RENOUVOIS	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ALGI IMMO

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 080,00	91,47
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	2 080,00	91,47

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine	7 952,96	7 952,96		
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 774 003,24	205 413,36	821 653,44	746 936,44
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	298 093,47	298 093,47		
Fournisseurs & comptes rattachés	21 831,32	21 831,32		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	46 050,49	46 050,49		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	118 874,00	118 874,00		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	770 010,97	770 010,97		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	58,04	58,04		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	3 036 874,49	1 468 284,61	821 653,44	746 936,44
Kenvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exer.	209 109,00			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	1 738,00			

ALGI IMMO

Du 01/10/2021 au 30/09/2022

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Hypothèques immobilières au profit du Crédit Mutuel à hauteur de 746 625 et de la Banque de l'Economie à hauteur de 746 625

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 493 250,00	1 493 250,00
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	1 493 250,00	1 493 250,00

ALGI IMMO

Société par actions simplifiée au capital de 190.256 €

95, rue des Martinets - Zac des Martinets

L'ARBRESLE (Rhône)

957 510 753 RCS LYON

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT**DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022****SOUMISE A L'ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT****DEUXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale, conformément aux propositions de son Président,
décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à..... 12.150.029,69 €

de la façon suivante :

- aux actions, à titre de dividendes, une somme de..... 9.000.000,00 €
soit 4.326,92 € environ par action, éligible à la réfaction de 40 %

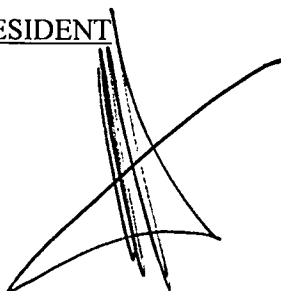
- le solde, soit la somme de..... 3.150.029,69 €
au compte « autres réserves »

Le dividende sera mis en distribution à compter de ce jour.

Il est rappelé les distributions de dividendes suivantes, pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I. relatif à l'obligation d'indiquer la distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents ainsi que le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement et de ceux non éligibles à cet abattement, ventilés par catégorie d'actions :

<u>Exercices</u>	<u>Montant de la distribution</u>	<u>Crédit d'impôt ou</u> <u>Avoir fiscal</u>
30 septembre 2021	2.900.000 €	40 %
30 septembre 2020	1.200.000 €	40 %
30 septembre 2019	950.000 €	40 %

**CETTE RESOLUTION A ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE PAR L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 JANVIER 2023.**

LE PRESIDENT



ALGI IMMO - SAS

95 Rue des Martinets
69210 L'ARBRESLE
957 510 753 RCS Lyon

Assemblée générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 30/09/2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

—
LYON DARDILLY
2 place du Paisy
BP 97
69573 Dardilly Cedex

Tél. 04 37 49 99 99
E-mail. firex@firex.fr

www.firex.fr





ALGI IMMO - SAS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2022

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de la société ALGI IMMO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALGI IMMO relatifs à l'exercice clos le 30/09/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne les immobilisations corporelles et financières.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Dardilly, le 02/01/2023

Le commissaire aux comptes
FIREX AUDIT

Frédéric LAMBERT



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.